

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi le 4 février 2020, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur **5 demandes de dérogation mineure** au règlement numéro RCA08-08-0001 et **une demande d'autorisation pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble** (PPCMOI) en vertu du règlement RCA10-08-5.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 60, Place de la Côte-Vertu et a pour objet le taux d'implantation et la localisation de l'accès véhiculaire qui ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située aux 2995-2997, rue Cousineau et a pour objet la largeur de la façade et l'allée véhiculaire qui ne respectent pas toutes les normes applicables.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 6090, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet la hauteur de la clôture qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 855, rue Saint-Germain et a pour objet la distance de l'abri d'auto par rapport à la limite latérale qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La cinquième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 13 001, boulevard Cavendish et a pour objet la hauteur des murs des enclos localisés en cour arrière qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La sixième demande concerne une autorisation pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble touchant la propriété située au 3131, boulevard de la Côte-Vertu.

Fait à Montréal,
Le 15 janvier 2020

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, February 4, 2020, at 7:30 pm, the Borough Council of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Borough Hall located at 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, to make a decision out of **5 requests for minor exemptions** in virtue of by-law number RCA08-08-0001 on zoning and **one request for authorization for a particular project of construction, modification or occupancy of a building** (PPCMOI) in virtue of by-law RCA10-08-5.

The first request for a minor exemption concerns the property located at 60, Place de la Côte-Vertu and relates to the implementation rate and the location of vehicular access, which do not meet all applicable standards.

The second request for a minor exemption concerns the property located at 2995-2997, rue Cousineau and relates to the width of the facade and the driveway which do not meet all applicable standards.

The third request for a minor exemption concerns the property located at 6090, boulevard Henri-Bourassa and relates to the height of the fence, which does not meet all applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 855, rue Saint-Germain and relates to the distance of the carport to the lateral limit which does not meet all applicable standards.

The fifth request concerns the property located at 13 001, boulevard Cavendish and relates to the height of the walls of the enclosures located in the back yard which does not meet all the applicable standards.

The sixth request concerns an authorization for the particular project of construction, modification or occupancy of a building concerning the property located at 3131, boulevard de la Côte-Vertu.

Montréal, January 15, 2020

Benoit Turenne
Secretary of the Borough Council